

DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON



MAIRIE  
DE

**SAINT-JEAN-DU-BRUEL**

**Nombre de conseillers :**

- En exercice.....15
- Quorum..... 8
- Présents..... 13
- Votants.....15
- Procurations..... 2

Date de la convocation : 08/04/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN DU BRUEL**

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE

Le 12 avril à 20 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT JEAN DU BRUEL, légalement convoqué, s'est réuni, à la salle du conseil, Sous la présidence de **Monsieur VIDAL Claude, maire**

**PRÉSENTS :** Mesdames COBO Rolande, DELJEU Françoise, JUANABERRIA Anne-Marie, MASSON Aurélie, VIALA Régine, Messieurs ASSIÉ Allan, DAUMAS Jean-Michel, QUATREFAGES Damien, REFREGERS Claude, VERGUES Michel, VIALA Daniel, VIDAL Claude, VIDAL Didier.

**PROCURATIONS :** Madame VIDAL Nadine a donné procuration à Madame JUANABERRIA Anne-Marie, Monsieur DRIGOUT Jean-Luc a donné procuration à Monsieur QUATREFAGES Damien,

**SECRETARE DE SEANCE :** Monsieur QUATREFAGES Damien a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**SEANCE N° 8**

**DELIBERATION N° 13**

**APPROBATION DU PROJET DE CONVENTION EXPERIMENTALE DE MISSION CONFIEE  
A L'AGENCE AVEYRON INGENIERIE**

**Abroge et remplace**

Vu la délibération n° 13 du 12 avril 2024 déposée au contrôle de légalité le 22 avril 2024,

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de convention concernant la mission expérimentale n° 2023-0519 : Suivi et appui technique de la future station d'épuration de Réfrégiès et accompagnement aux travaux réseau du Pont Vieux qui définit les conditions et les modalités de réalisation de la mission confiée à l'agence Aveyron Ingénierie.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le projet de convention et de l'autoriser à signer cette convention.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Après en avoir délibéré,

Décide à 15 voix pour

- **D'APPROUVER** le projet de convention avec Aveyron Ingénierie
- **D'AUTORISER** Monsieur le maire à signer la convention ainsi que tous les documents s'y rapportant.

*Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits  
Ont signé*

*Le secrétaire de séance  
Damien QUATREFAGES*

*Le Maire  
Claude VIDAL*

Acte rendu exécutoire

23 AVR. 2024

- par flux de télétransmission à la sous-préfecture le .....
- par publication sur le site internet [www.saintjoandubruel.fr](http://www.saintjoandubruel.fr) le ..... 23 AVR. 2024